

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MULHOUSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE MULHOUSE
Conseil d'Administration du 15 décembre 2023**

8 administrateurs présents (15 en exercice, 3 procurations, 4 absents)

DELIBERATION N° 2023-59

**INFORMATION AU CONSEIL SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE
PRESIDENT ET LE VICE-PRESIDENT PAR DELEGATION (ADM/5.2.3/59)**

Afin de faciliter le fonctionnement de l'établissement public et d'accélérer le règlement des affaires, le Conseil d'Administration a délégué en date du 24 février 2022 une partie de ses attributions au président et au vice-président, en application des articles R123-21 et R123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Cette délégation de pouvoirs est assortie de l'obligation de rendre compte au Conseil d'Administration des décisions prises par le Président ou le Vice-Président.

Les décisions suivantes ont été prises en application de ces dispositions :

Aide Sociale Facultative :

- 660 décisions individuelles, du 1^{er} octobre 2023 au 30 novembre 2023 (détail en PJ et décisions individuelles consultables en séance, conformément au règlement intérieur du CCAS).

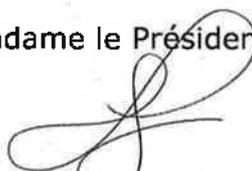
Domiciliations :

- Du 1^{er} octobre 2023 au 30 novembre 2023 (détail en PJ)
 - 93 domiciliations accordées (dont 61 premières demandes)
 - 0 refus
 - 10 radiations.

Le Conseil d'Administration a pris acte des décisions prises par délégation de pouvoir.

CERTIFIE CONFORME

Madame le Président,


Michèle LUTZ

Affaire suivie par :

Aubierge APPOLINAIRE

Cheffe de service

☎ 06 34 21 73 00

✉ aubierge.appolinaire@mulhouse-alsace.fr

Le 5 décembre 2023

Objet : décisions de la Commission d'allocation de secours

A. Période du 01.10 au 30.11.2023

- ✓ Nombre de décisions individuelles : 660

-

B. Période du 01.10.2023 au 30.11.2023

1. Répartition :

- ✓ 660 décisions individuelles prises pour un total de 1 546 personnes
- ✓ 518 décisions favorables
- ✓ 142 refus

2. Bon alimentaires :

- ✓ 43 488€ de bons alimentaires délivrés

3. Typologie du public :

(Familles monoparentales, hommes isolés, femmes isolées, couple sans enfants, couple avec enfants)

En raison du changement du logiciel métier actuellement en cours d'installation, cette donnée statistiques n'est pas disponible pour cette période et le sera une fois le logiciel définitivement paramétré.

**POINT DE SITUATION DES DOMICILIATIONS
AU 30 NOVEMBRE 2023
CCAS de Mulhouse
Service Solidarité Secours et Insertion**

Cadre légal : loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté

Définition : La procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques ou sociaux. Une personne sans domicile stable est une personne qui ne dispose pas d'une adresse lui permettant d'y recevoir et de consulter son courrier de façon confidentielle et constante.

OPERATEURS AGRÉÉS POUR LE TERRITOIRE MULHOUSIEN / TYPE DE PUBLIC :

- CeA - Plateforme RSA Sud : bénéficiaires du rSa non accompagnés ou accompagnés par la collectivité
- ALSA : bénéficiaires du rSa accompagnés par l'association
- CIAREM : bénéficiaires du rSa accompagnés par l'association
- SURSO : public de droit commun sans domicile fixe ou hébergé à l'hôtel via le SIAO et accompagné par l'association
- APPONA 68 : gens du voyage
- SPADA de l'Association ACCES : demandeurs d'asile primo arrivants

Début de période des statistiques

01/10/2023

Fin de période des statistiques

30/11/2023

Source : logiciel DOMIFA (logiciel créé par l'Etat utilisé par l'ensemble des opérateurs du Haut-Rhin)

Total des domiciliés actifs + leurs ayants-droit **823**

Nombre de domiciliés 541

Nombre d'ayants-droit 282

Nombre de domiciliés actifs par sexe

Femme 148

Homme 393

tranche d'âge

MINEURS 199

MAJEURS 624

Nombre de domiciliés actifs par tranche d'âge

MINEURS 0

MAJEURS 541

Moins de 15 ans 0

15-19 ans 6

20-24 ans	46
25-29 ans	86
30-34 ans	107
35-39 ans	90
40-44 ans	57
45-49 ans	44
50-54 ans	34
55-59 ans	29
60-64 ans	17
65-69 ans	16
70-74 ans	5
75 ans ou plus	4

Nombre de domiciliés actifs par type de ménage

Couple avec enfant(s)	77
Couple sans enfant	12
Femme isolée avec enfant(s)	48
Femme isolée sans enfant	64
Homme isolé avec enfant(s)	25
Homme isolé sans enfant	301
Non renseigné	14

Situation résidentielle

Domicile mobile (ex: caravane)	16
Hébergement social (sans service courrier)	42
Hébergé chez un tiers	356
Hôtel	38
Sans abris / Squat	46
Autre	37
Non renseigné	6

Cause de l'instabilité de logement

Errance	37
Expulsion	3
Hébergé, mais ne peut justifier d'une adresse	408
Personnes itinérantes	7
Rupture familiale et/ou conjugale	14
Sortie d'une structure d'hébergement	8
Violence familiale et/ou conjugale	7
Autre	43
Non renseigné	14

Motif principal de demande de domiciliation

Exercice des droits civils ou civiques	158
Accès aux prestations sociales	135
Autre	238
Non renseigné	10

2. ACTIVITÉ DU 01/10/2023 AU 30/11/2023

délivrées	93
Dont premières demandes conclues par une attestation d'élection de domicile	61
Dont renouvellements	32
Ayants-droits concernés	50
RADIATIONS	10
Répartition des radiations par motif	
À la demande de la personne	2
Plus de lien avec la commune	0
La domiciliation est arrivée à échéance (1 an) et son renouvellement n'a pas été sollicité consécutifs	3
Non-respect du règlement	1
Entrée dans un logement/hébergement stable	0
Autre	2
DEMANDES REFUSEES (y compris renouvellements)	0
Répartition par motif de refus	
En dehors des critères du public domicilié	0
Absence de lien avec la commune	0
Nombre maximal domiciliations atteint	0
Autre	0
Répartition des orientations	
Orientation vers CCAS	0
Orientation vers Organisme agréé	0
Orientation vers CIAS	0
Autre orientation	0
3. TOTAL DES INTERACTIONS DU 01/10/2023 AU 30/11/2023	
Appel téléphonique	122
Colis enregistré	1
Colis remis	1
Courrier enregistré	1080
Courrier remis	832
Avis de passage enregistré	54
Avis de passage remis (courriers)	41
Pli non-distribuable enregistré	968
Connexion au portail usager	24
	0